

Lutte contre la vie chère
Mesures en faveur de l'augmentation du pouvoir d'achat

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a défini deux objectifs prioritaires : la lutte contre la vie chère et l'amélioration du pouvoir d'achat. Pour y parvenir il a défini un plan basé sur la négociation entre acteurs économiques et sur la mise en place de pistes de réflexion visant à atteindre ces objectifs.

Ces pistes ont vocation à se traduire par la mise en œuvre de dispositions de court, moyen et long terme afin de conjuguer effet immédiat sur les prix et modernisation du système économique de la Nouvelle-Calédonie. Les baisses de prix devront concerner l'ensemble des postes de consommation des ménages.

Il s'agit donc d'un plan global basé sur une méthode, avec une vision séquentielle de court/moyen/long terme, qui s'articule autour de 21 pistes de réflexions.

Une méthode qui allie concertation, négociation, décision et évaluation.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie annoncera le 13 mai prochain son plan global de lutte contre la vie chère et d'amélioration du pouvoir d'achat.

Auparavant, l'ensemble des acteurs économiques, qu'ils s'agissent des organisations représentant les consommateurs, les employeurs, les professionnels ou les salariés, ont été conviés par le gouvernement pour exprimer leurs attentes et exposer des pistes de réflexion. Cette première phase d'écoute s'est terminée aujourd'hui.

Dès lors, les organisations d'employeurs et de professionnels sont invitées à mener une phase de négociation d'une dizaine de jours pour faire des propositions concrètes conduisant à une baisse significative des prix de produits de grande consommation et de première nécessité. Les partenaires

sont également conviés à proposer toute mesure qui moderniserait notre économie, la rendant, plus performante, plus rationnelle et plus juste.

Passée cette période de dialogue et faute de résultats probants, le gouvernement et le Congrès décideront des évolutions réglementaires à opérer.

En effet, si aux yeux des pouvoirs publics, la négociation n'a pas permis de faire diminuer significativement le niveau des prix pratiqués en Nouvelle-Calédonie alors des mesures plus contraignantes s'avèreront nécessaires.

Enfin, l'ensemble des mesures proposées et décidées seront soumises à une évaluation préalable et feront l'objet d'un examen par un comité de suivi. Ce comité réunira les acteurs économiques et sociaux, les consommateurs, le Congrès, le CES et le gouvernement. Il fera également appel à des experts indépendants.

Une vision globale de court, moyen et long terme.

Pour lutter efficacement contre la vie chère et favoriser une hausse du pouvoir d'achat des Calédoniens, le gouvernement entend dépasser une vision de court terme, qui ne ciblerait que le seul panier de la ménagère.

Il importe d'avoir une vision globale, sur le court et le long terme. La question sociale doit être au cœur de l'agenda gouvernemental, si l'on veut ne laisser personne au bord du chemin.

La cherté de vie que ressentent actuellement les Calédoniens ne se limite pas en effet aux seules dépenses alimentaires. Il s'agit là d'un poste de dépenses très sensible et particulièrement exposé aux variations saisonnières, mais il convient d'agir sur tous les postes du budget des ménages.

C'est seulement en agissant sur tous ces postes de dépenses et en associant l'ensemble des acteurs économiques et institutions, que la Nouvelle-Calédonie parviendra à lutter contre la vie chère.

Cette démarche globale vise également à agir sur les revenus des plus démunis ou des personnes fragilisées et notamment des personnes âgées ou des jeunes qui n'ont pas encore réussi à s'insérer socialement dans la vie active.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est par ailleurs conscient de l'inefficacité de simples mesures « gadgets » ou « marketing » : l'amélioration du pouvoir d'achat et la lutte contre la vie chère n'autorise plus de « mesurette », mêmes habilement relayées par de coûteuses campagnes de publicité.

C'est pourquoi des dispositions de modernisation profonde de notre économie sont proposées.

Ces pistes sont de nature fiscale, avec une réforme globale et progressive de la fiscalité, qui passe par l'introduction de la TVA, mais aussi par des mesures d'adaptation des régimes de protection de marchés aux réalités d'aujourd'hui.

21 pistes majeures pour lutter contre la vie chère et améliorer le pouvoir d'achat

Alimentation

- Diminuer les taxes d'une soixantaine de produits de grande consommation.
- Suppression des mesures de double imposition sur les produits actuellement concernés.
- Création de positions tarifaires conjoncturelles (alimentaires, bâtiment, produits informatiques par exemple).

Logement et aménagement foncier

- Lutter contre la spéculation foncière et immobilière.
- Geler l'augmentation des loyers.
- Revoir le calcul l'indice IRL.
- Faciliter l'accession à la propriété.
- Mise en place du fonds de garantie sur terres coutumières favorisant le logement et le développement économique.

Télécoms

- Baisser les tarifs de l'OPT sur le mobile et l'internet.

Energie

- Diminuer les taxes sur les produits économes en énergie.
- Baisser la facture énergétique de carburant, diminuer le taux d'émission de CO2.

Transport

- Développer le transport en commun et diminuer le coût pour l'utilisateur dans le cadre d'un schéma global des transports.

Concurrence et transparence

- Mettre en place l'Observatoire des prix : structuration des prix, suivi hebdomadaire.
- Créer un économat virtuel (Les meilleurs prix aux meilleurs endroits).
- Conditionner les aides publiques et adapter les régimes de protections de marchés.
- Organiser un FORUM annuel de la concurrence avec l'ensemble des acteurs économiques.

Fiscalité

- Résolution encadrant la réforme globale et annonçant le calendrier de mise œuvre comprenant une 1^{ère} phase sur la Fiscalité indirecte, et une 2^{ème} sur la fiscalité directe dans la continuité du rapport remis par JP. LIEB.

Revenus

- Mettre en place le minimum retraite et le minimum vieillesse.
- Favoriser l'intéressement des salariés.
- Politique volontariste en faveur de l'activité vivrière.

Insertion

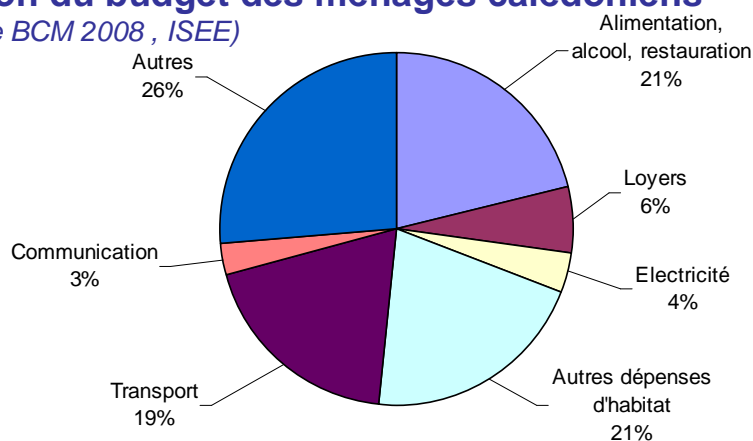
- Favoriser la mise en place d'un contrat d'intégration professionnelle.

STOP LA VIE CHERE !

Actions en faveur de la lutte contre la vie chère et pour
l'amélioration du pouvoir d'achat des calédoniens

La répartition du budget des ménages calédoniens

(source enquête BCM 2008, ISEE)



Les 21 pistes que propose le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

Alimentation

- Diminuer les taxes d'une soixantaine de produits de grande consommation.
- Suppression des mesures de double imposition sur les produits actuellement concernés.
- Création de positions tarifaires conjoncturelles (alimentaires, bâtiment, produits informatiques par exemple).

Logement et aménagement foncier

- Lutter contre la spéculation foncière et immobilière.
- Geler l'augmentation des loyers.
- Revoir le calcul l'indice IRL.
- Faciliter l'accès à la propriété.
- Mise en place du fonds de garantie sur terres coutumières favorisant le logement et le développement économique.

Télécoms

- Baisser les tarifs de l'OPT sur le mobile et l'internet.

Energie

- Diminuer les taxes sur les produits économes en énergie.
- Baisser la facture énergétique de carburant, diminuer le taux d'émission de CO2.

Transport

- Développer le transport en commun et diminuer le coût pour l'utilisateur dans le cadre d'un schéma global des transports.

Concurrence et transparence

- Mettre en place l'Observatoire des prix : structuration des prix, suivi hebdomadaire.
- Créer un économat virtuel (Les meilleurs prix aux meilleurs endroits).
- Conditionner les aides publiques et adapter les régimes de protections de marchés.
- Organiser un FORUM annuel de la concurrence avec l'ensemble des acteurs économiques.

Fiscalité

- Résolution encadrant la réforme globale et annonçant le calendrier de mise œuvre comprenant une 1ère phase sur la Fiscalité indirecte, et une 2ème sur la fiscalité directe dans la continuité du rapport remis par JP. LIEB.

Revenus

- Mettre en place le minimum retraite et le minimum vieillesse.
- Favoriser l'intéressement des salariés.
- Politique volontariste en faveur de l'activité vivrière.

Insertion

- Favoriser la mise en place d'un contrat d'intégration professionnelle.